

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP



### Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **16/08/2016 à 9h00**

Observations: **Lundi 15 août**  
**Terminé**

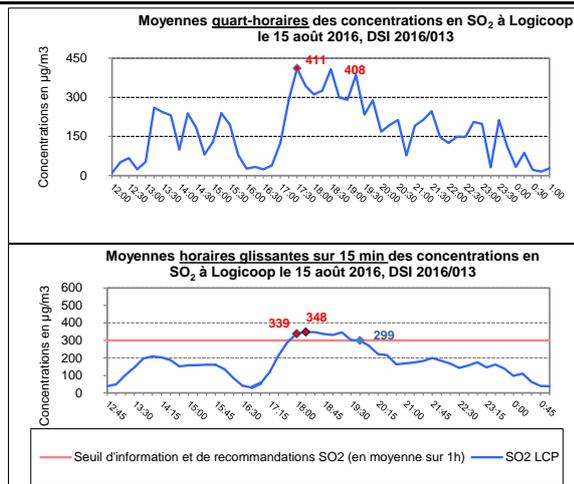
### Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Lundi 15 août, dans le secteur de Logicoop, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre ont été mesurées depuis 13h00.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure – [µg/m<sup>3</sup>]), a été dépassé à 18h00, avec une valeur de 339 µg/m<sup>3</sup> (en moyenne horaire de 17h00 à 18h00).

L'épisode de pollution en SO<sub>2</sub> s'est terminé à 19h45, avec une concentration moyenne horaire de 299 µg/m<sup>3</sup>. Les concentrations sont restées moyennes à élevées jusqu'à minuit environ.

<b>Zones concernées</b>	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
<b>Polluant</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	339 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 17h00 à 18h00
<b>Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	299 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 18h45 à 19h45
<b>Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)</b>	2 h
<b>Maximum horaire (concentration - heure)</b>	348 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 17h15 à 18h15
<b>Moyenne journalière</b>	91 µg/m <sup>3</sup>



### Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, des vents moyens de secteur sud/sud-est ont été observés de 13h00 à 23h00, avec des vitesses de 10 à 16 kt et jusqu'à 29 kt en rafale.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis le 15 août à 13h22.

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO<sub>2</sub> est de **300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

***Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.***

***Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.***

***Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.***

### Le SO<sub>2</sub>, en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par ScalAir peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure